

Mairie de MERY SUR CHER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 26 Novembre 2021

Date de convocation : 19 Novembre 2021

Présents :

M.AIT-SLIMANE, Maire, M.BEGUIN, Mmes AZEVEDO, GRENON, adjoint(e)s

Mmes BOUILLOT, CHANTEREAU-PRIEUR (en visioconférence), DAGOUSSET, GRIMONT, TAILLEMITE

MM. GAPTEAU, LE PONNER, PIERREL.

Absents excusés : Mme CLEMENTINO a donné pouvoir à M AIT SLIMANE, MM DUMERY, VIGORIE

Secrétaire de séance : Mme GRENON

Ouverture de la séance à 19h05

- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 15 OCTOBRE 2021**

Approuvé à l'unanimité des présents

- **TARIFS COMMUNAUX**

Le Maire présente les différents tarifs communaux. Après débats sur ces différents tarifs, il a été décidé :

Cantine (3[€]) **garderie** (2€) :

Pas de modification : 9 pour et 3 Contre

Le Maire rappelle qu'en 2022, il sera nécessaire que la commission affaire scolaire travaille sur des propositions de tarifs sociaux afin que le conseil municipal puisse délibérer sur cette possibilité en fin d'année 2022.

Concession cimetière (30ans : 150€) (50 ans : 200€) et case columbarium perpétuelle (500€)

Pas de modification : adopté à l'unanimité des présents

Droits de chasse Syndicat des Berthes : 15€ Société des chasseurs réunis : 50€

Thierry Beguin précise que la différence de tarifs s'explique sur la différence des surfaces communales chassées ;

Pas de modification : adopté à l'unanimité des présents.

Location du foyer rural

Du 01/04 au 30/09

Commune : 1 jour (200€) 2 jours (350€) le vendredi (150€)

Hors commune : 1 jour (300€) 2 jours (500€) le vendredi (200€)

Du 01/10 au 31/03

Commune : 1 jour (100€) 2 jours (250€) le vendredi (50€)

Hors commune : 1 jour (200€) 2 jours (400€) le vendredi (100€)

Pas de modification : adopté à l'unanimité des présents

- **DÉCISIONS MODIFICATIVES**

Le Maire propose la décision modificative du budget suivante

En section investissement concernant les travaux du Bouftard :

Passage du compte 2315 au compte 2013

Adopté à l'unanimité des présents

- **PRÉVISIONS SORTIE DE BUDGET**

Le Maire présente les situations comptable et budgétaire à fin novembre.

Investissements

Un déficit d'environ 33 000€ serait la tendance pour l'exercice 2021 (Dépenses : 78.443€ Recettes : 45.295€)

Le Maire précise que ce déficit est essentiellement lié aux honoraires de l'architecte en charge du projet

« Bouftard » pour environ 14.000 € à date.

Fonctionnement

Dépenses : 296.757€

Recettes : 473.844€ (compris notre excédent de fonctionnement cumulé de 153 000€)

Le Maire rappelle sa volonté de dégager un excédent de fonctionnement « confortable » pour l'autofinancement de nos futurs projets d'investissement.

Il note une augmentation importante sur les dépenses en énergie (EDF)

- **BAIL LOCAL TECHNIQUE**

Le maire propose de signer le nouveau bail de location pour le local technique.

Bail de 3 ans renouvelable

Adopté à l'unanimité des présents

- **PROJET FINANCEMENT ÉPAREUSE**

Voir dans le budget 2022

La DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) nous précise qu'une seule commune pourra être propriétaire du matériel.

Serait financée par la Communauté de Communes et les communes de Thénieux et Méry sur Cher.

Arrivée de Mme CHANTEREAU PRIEUR en visioconférence

- **PROJET VAL DE BERRY (LOGEMENTS SOCIAUX)**

Au regard du règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Méry sur Cher l'unité foncière du « Bouftard » n'a pas une surface suffisante pour la construction des 6 logements en 3 bâtiments. L'achat d'une parcelle voisine au projet, fragiliserait le financement du projet global.

Le Maire est en négociation avec le Président de Val de Berry pour revoir ce projet en 4 logements sur 2 bâtiments.

Le Maire demande l'autorisation de signer toutes conventions avec ces 4 logements + 2 les logements prévus au R1 du bâtiment « bouftard ».

Adopté à l'unanimité des présents

- **PROJET BOUFTARD**

Nous allons recevoir dans les jours qui viennent l'APD (Avant Projet Détaillé) dernière étape avant dépôt du permis de construire.

- **PROJET RESIDENCE SENIORS AGES ET VIES**

Ces projets ne sont plus financés par la « Caisse des Dépôts » pour les communes de moins de 1000 habitants. Cependant le gestionnaire travaille sur des projets concernant les plus petites communes. Ses représentants sont toujours intéressés par Méry sur Cher.

- **DURÉE LÉGALE DU TEMPS DE TRAVAIL**

Par note, la Préfecture nous rappelle que tous les employés communaux à temps complet doivent effectuer 1607 h de travail annuel.

Pour notre commune cela est déjà en vigueur.

- **DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Isabelle Azevedo rappelle que la municipalité souhaite soutenir et aider les associations de Méry sur Cher sur des projets et non pour les charges de fonctionnement. Les subventions aux associations sont accordées sur présentation d'un projet précis.

Equitation autrement

Contre : 12 Pour : 1

Prévention routière

Contre : 12 Abstention : 1

Méry Nature

Pour le financement d'achat de décoration de Noël pour le village. Proposition de 400€

Pour : 12 Abstention : 1

- **DEMANDE REMBOURSEMENT DE FRAIS**

Achats pour repas du 26 novembre effectués par une élue municipale

Montant de la dépense engagée : 87€08

Pour : 12

L'élue concernée ne prend pas part au vote

Achats pour colis de fin d'année effectués par un élu

Montant de la dépense engagée : 189€36

Pour : 11 Abstention: 1

L'élu concerné ne prend pas part au vote

- **FETE ET MARCHÉ DE NOEL DU 10 DÉCEMBRE**

La décoration du village par l'association Méry Nature et les élus se fera le week-end du 04 au 05 décembre

Le 10 décembre passage du père Noël sur la place de la mairie ou l'Amicale de l'Ecole organise un marché de Noël à partir de 17h30

La chorale de l'association Méry Loisirs Gym sera aussi présente

- **RÉSULTAT DE LA JOURNÉE MÉRY EN FETE**

Bilan financier de l'événement.

Dépenses : 5355.3€ Recettes : 8023.00€

Résultat net : + 2667.70€

- **SESSIONS DE VACCINATIONS A MERY SUR CHER**

2 sessions de vaccinations sont programmées sur la commune de Méry sur Cher

- Jeudi 09 décembre de 16h45 à 19h30

- Jeudi 20 janvier de 16h15 à 19h30

Vaccination ouverte à tous avec ou sans rendez-vous : 1ère, 2ème dose ou rappel (5 mois après la 1ère injection)

- **VŒUX 2022**

La cérémonie des vœux aura lieu le 14 janvier à 19h à la salle Mouloud Amirouchen

- **QUESTIONS DIVERSES**

Amanda Grimont présente le bulletin municipal de 2021 en cours de réalisation

Installation d'un nouveau standard à la mairie en décembre

Présentation d'un avant-projet d'activité équestre privée sur Méry sur Cher.

Fin du Conseil Municipal à 21h55

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 04 février à 19h